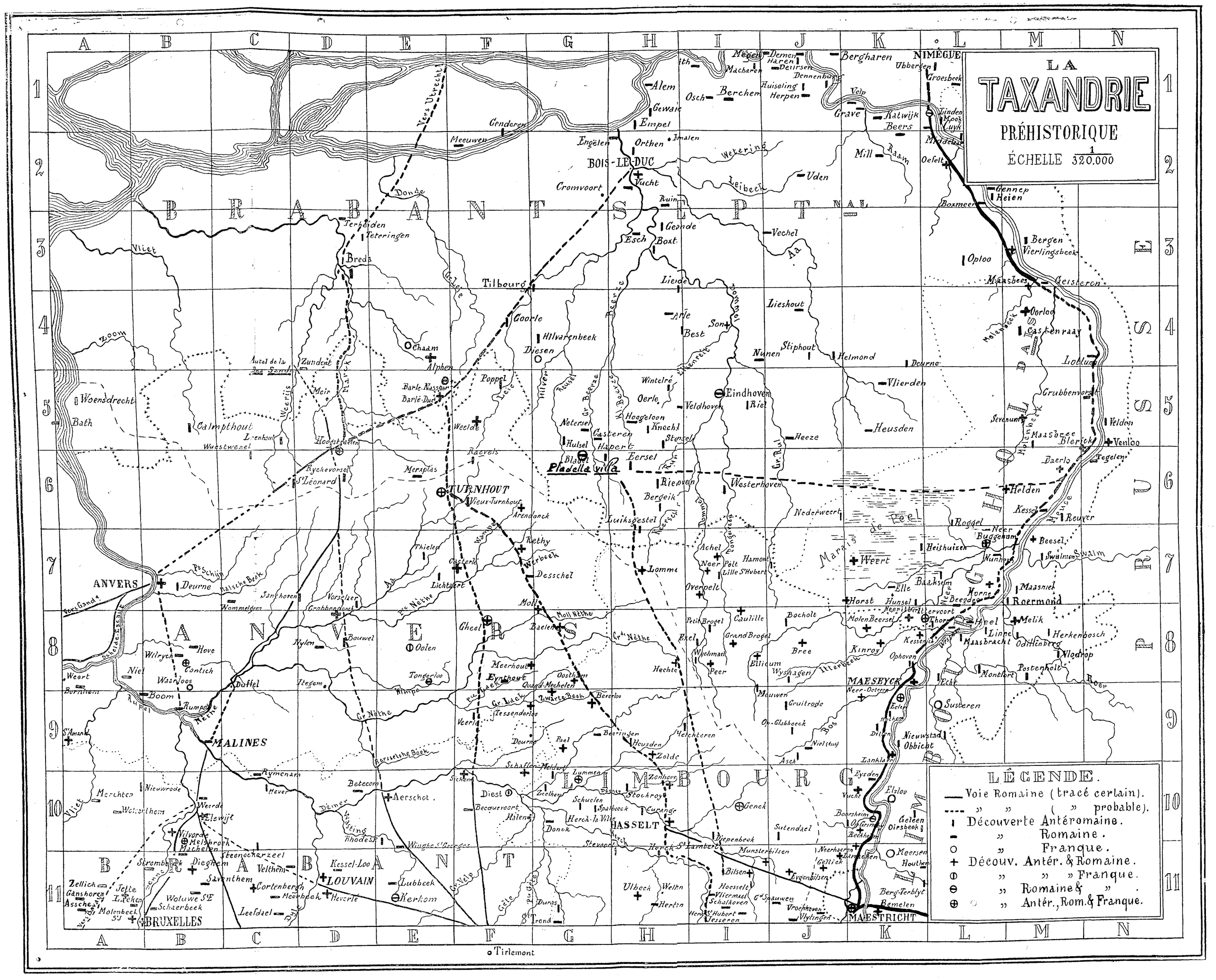

" A Scaldi incolunt extera Taxandri pluribus nominibus " PLINE, Hist. Naturalis, IV, c. 17.

La Taxandrie semble avoir été bornée, au S. par le Rupel, la Dyle et le Demer, à l'O. par l'Escaut et au N. et à l'E. par la Meuse.

— — — — — — — — indique la ligne de partage des bassins de l'Escaut et de la Meuse.
× × × × × × × × frontière Belgique-Hollande-Prusse.
..... limites modernes des provinces.

(Carte extraite de Louis STROOBANT, *La Taxandrie préhistorique.*)